



L'Urbanisme Favorable à la Santé

Mieux prendre en compte
la santé dans les projets urbains



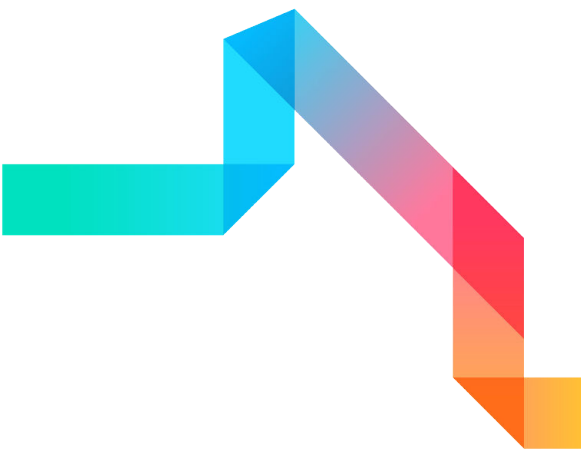


Coordination technique et graphique : Juliette ROCCA
(Alliance HQE-GBC)

Rédacteurs : Alban Narbonne (Ekopolis), Guillaume Theu-
relle (Alliance HQE-GBC), Ariane Rozo (ADEME), Philippe
Pelletier (Plan Bâtiment Durable), Claire Topin (VAD),
Chloé Cariello (Envirobat Occitanie), David Sinnasse
(Odéys), Isabelle Bardy (Globe 21)

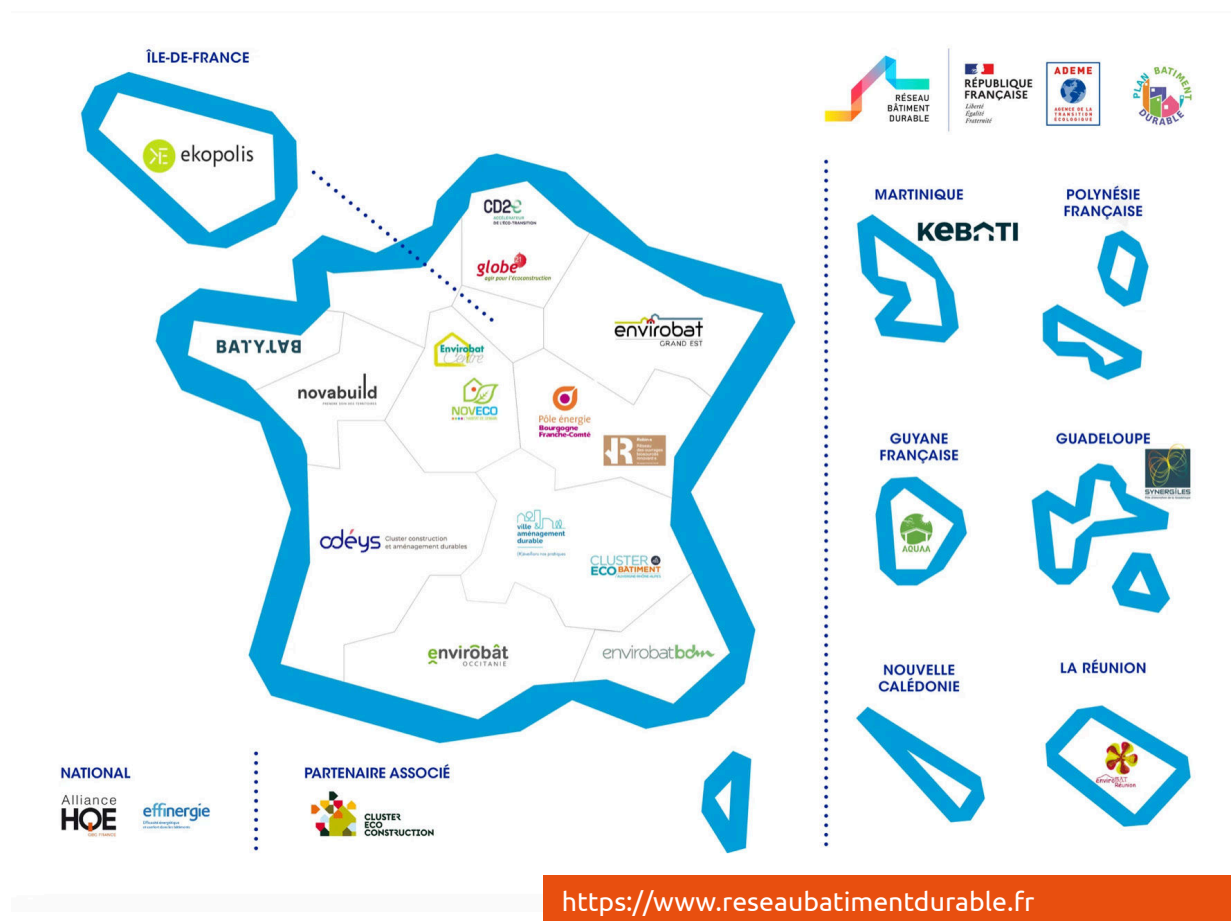
© Crédit photos (sauf mention contraire) : Couv : Igna-
cio-brosa (unsplash). Page 3 : Esprit Web. Page 8 : A. Roué-
Le Gall et N. Lemaire. Page 15 : PRSE. Page 17 : Envirobat
Occitanie. Page 18 : Adobe stock et Globe 21. Page 19 :
Novabuild. Page 20 : sante-environnement-bfc.fr. Page
21 : Adobe stock et Ekopolis. Page 22 : Fotolia. Page 26 :
Ekopolis. Page 27 : Kurt Liebhaeuser Unsplash. Page 28 :
PRU-villeneuve-larochelle.fr et Novascopia. Page 30 :
Theau Leveque Unsplash. Page 31 : grand-douaisis.com.
Page 32 : www.miramas.fr

Remerciements : Nous remercions toutes les personnes
ayant contribué à la réalisation de cette publication : les
membres du Réseau Bâtiment Durable, l'ADEME et le
Plan Bâtiment Durable, pour la co-rédaction et leur relec-
ture, ainsi que les professionnels de la construction et de
l'aménagement ayant témoigné sur les actions menées.



Le réseau Bâtiment Durable

Sur l'ensemble du territoire, les centres de ressources et clusters membres du Réseau Bâtiment Durable œuvrent pour la qualité et la performance environnementale, énergétique et sanitaire du cadre bâti. Les membres du Réseau ont pour mission commune d'informer, soutenir et faire dialoguer les acteurs locaux de la construction, de l'immobilier, de l'urbanisme et de l'aménagement. Ils sont désormais 22 et constituent un lieu particulier d'animation de la filière bâtiment, immobilier et aménagement : ce sont, sur chaque territoire, des partenaires privilégiés des acteurs locaux, de l'ADEME et du Plan Bâtiment Durable. Le Réseau, animé par l'ADEME et le Plan Bâtiment Durable, a pour objectif de faciliter les synergies et la mutualisation entre structures et professionnels confrontés à des situations diverses, mais souvent comparables. Il constitue un lieu d'échanges et d'entraide entre les équipes des structures et enrichit ainsi l'expérience collective autour du bâtiment durable.





Édito

ADEME

Il est aujourd'hui reconnu que l'état de santé des individus est déterminé à près de 80% par les modes de vie et les paramètres socio-économiques et environnementaux associés, et seulement à 20% par les soins médicaux et la génétique. De plus, un Français sur quatre définit son cadre de vie idéal comme un environnement favorable à la santé (source OB-SOCO, 2023).

Les collectivités et autres acteurs de la fabrique de la ville ont alors un pouvoir considérable sur la santé des habitants.

L'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS), qui est l'objet de cette publication collective, permet de fédérer l'ensemble des acteurs sur une démarche porteuse et pleine de sens permettant de conjuguer les enjeux de santé et de transition écologique en activant les leviers de l'aménagement urbain.

L'ADEME s'est associée en 2018 à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique pour la réalisation du guide Isadora qui permet d'accompagner l'intégration de la santé dans les opérations d'aménagement urbain et qui fait référence sur l'UFS. Partenariats avec les acteurs de la santé, mise à disposition d'études et d'autres ressources méthodologiques, mobilisation de différentes disciplines via un brainstorming inédit, le Booster de l'UFS, l'ADEME est fortement engagée sur les actions à forts co-bénéfices liant environnement et santé de par ses nombreuses missions : mobilité active,

alimentation durable, réduction des pollutions de l'air et du bruit... Pour expérimenter et accompagner le déploiement sur le terrain de projets contribuant à faire les premiers pas en UFS, elle vient de lancer l'Appel à manifestation d'intérêt Expé URBA SanTé.

L'enjeu est de taille. L'aménagement de nos villes et nos territoires doit viser la mise en œuvre d'actions présentant des co-bénéfices pour la santé et l'environnement dans une approche systémique. Les exemples sont nombreux : isolation thermique des bâtiments et travaux sur la ventilation pour améliorer la qualité de l'air intérieur et l'environnement sonore, déploiement des mobilités actives, amélioration du rafraîchissement urbain, notamment via le renforcement de la végétalisation des espaces publics et des bâtiments et d'autres solutions d'adaptation fondées sur la nature...

Cette publication collective s'adresse aux acteurs de l'aménagement urbain et met en avant les enjeux de l'UFS et les nombreuses ressources à leur disposition pour monter en compétences sur le sujet et mettre ainsi en œuvre des actions concrètes sur les territoires. Elle contribue à inspirer et structurer des projets d'aménagement ambitieux visant santé, bien-être et lutte contre le changement climatique.

Cosignataires :

Daniela SANNA,
Responsable du Pôle
Aménagement
des Villes et
des Territoires
de l'ADEME

Maxime PASQUIER,
Chef du Service
Bâtiment de l'ADEME



Édito Réseau Bâtiment Durable

A n'en point douter, le Réseau Bâtiment Durable nous livre ici un ouvrage innovant, passionnant, qui traite d'un sujet majeur pour notre avenir, celui d'une approche sanitaire de l'urbanisme.

La santé, voilà bien la bonne entrée pour traiter de la ville et de l'habitat ! Mais au-delà de cette affirmation, qui ne doit pas se réduire à un slogan, il est nécessaire de mesurer les changements profonds qu'induit cette approche qui bouscule nos habitudes car elle renverse nos routines, elle décroïsonne nos pratiques, surtout elle décentre la conduite de l'action.

- Renverser nos routines, c'est cesser de raisonner seulement à partir des espaces et du bâti, et considérer au premier chef les personnes appelées à animer ces espaces : assurer le bien-être des urbains, prendre soin de la santé des habitants, voilà bien le défi à relever, qui exige de comprendre les besoins, mesurer les souffrances et y apporter la réponse pertinente : l'aménagement urbain de demain doit ainsi permettre de rapprocher le soin du domicile, prenant ainsi spécialement en compte, dans l'organisation de la ville, le considérable défi du vieillissement et de la dépendance.
- Décroïsonner nos pratiques, c'est abaisser les barrières entre nos politiques publiques qui se développent chacune dans son couloir, sans compréhension de la nécessité d'une approche unifiée : à quand une lecture à l'anglaise de la lutte contre la précarité énergétique qui démontre qu'une livre dépensée dans la rénovation des logements économise 40 cents dans les budgets de santé publique ?

A quand un traitement de la qualité de l'air intérieur, opéré de concert entre nos administrations de l'habitat et de la santé ? Il y a là une petite révolution des organisations à mener si l'on veut réussir à ce que la santé soit au cœur des politiques d'urbanisme.

- Décentrer enfin l'action, c'est mener à bien cette nouvelle étape promise de décentralisation des politiques du logement et de l'environnement, qui donne clairement la main aux élus locaux, au plus proche des habitants, leur permettant de déployer les solutions pertinentes, adaptées au contexte territorial, de nature à accroître le bien-être des résidents et à préserver leur santé. Pour être efficace, cette démarche suppose toutefois de conférer à l'autorité locale la faculté d'ajuster la règle nationale aux particularismes du territoire.

Raisonner en termes d'Urbanisme Favorable à la Santé (UFS), c'est donc pointer juste : il ne s'agit pas seulement que la fabrique de la ville préserve la santé, il faut qu'elle la favorise ; voilà l'ambition que porte ce guide dont la place est sur le bureau de tout aménageur, tout urbaniste, tout élu local qui veut aller à l'essentiel en portant haut l'exigence de meilleure santé de nos concitoyens.



Signataire :

Philippe PELLETIER,
Président du Plan
Bâtiment Durable



Introduction/plaidoyer

pour la prise en compte de la santé dans les réflexions d'aménagement.

1. Un lien historique entre urbanisme et santé

L'hygiénisme et les travaux haussmanniens

Les politiques modernes d'urbanisme constituent les prémices des liens entre urbanisme et santé. Les travaux de transformations et de modernisation de Paris sous le Second Empire, dirigés par le préfet de la Seine Georges Eugène Haussmann, sont ainsi pensés comme une réponse aux enjeux de sécurité et de salubrité publique. Ces travaux haussmanniens marquent en France l'essor d'une politique urbaine globale : refonte et percée de rues et boulevards, aménagement des espaces verts, mise en place de mobilier urbain, création de réseaux d'égouts, rénovation des équipements publics, extension de la ville. Ces différents travaux sont justifiés à l'époque par les théories du courant hygiéniste, en réponse aux différentes pandémies et problématiques liées au traitement des eaux usées. Le lien est ainsi fait entre cadre de vie et état de santé des urbains. Même si l'on sait aujourd'hui que les théories hygiénistes, comme la théorie des miasmes, sont pour la plupart infondées, elles constituent un premier jalon de la prise en compte conjointe des enjeux de fabrique de la ville et de santé des habitants.

Les tournants modernistes et pavillonnaires

Le mouvement moderniste initié dans les années 30 connaît un développement mondial au moment de la reconstruction suivant la seconde guerre mondiale. Les exigences de relogement rapide et massif entraînent la construction de logements, d'espaces communs et publics standardisés, qui se fait au détriment des enjeux de confort ou de bien-être des occupants, et souvent à grand renfort de béton. Ces pratiques conduisent au syndrome du bâtiment malsain (SBM) ou en anglais Sick Building Syndrome (SBS). Dans les années 80, c'est le développement résidentiel et pavillonnaire qui vient poursuivre l'uniformisation de la construction, l'artificialisation, le recours à des matériaux peu durables, etc. On assiste ainsi, au fil du temps, à une standardisation des formes urbaines : grands ensembles, quartiers pavillonnaires puis zones d'activités. En parallèle, les professionnels du bâtiment et de la santé se regroupent pour créer un art de construire dans le respect de la santé humaine : la baubiologie (bioconstruction).

2. De la santé environnementale à l'urbanisme favorable à la santé

Des liens avérés entre santé, environnement et cadre de vie

Dès les années 1940, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme *"un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité"* (OMS, 1946). L'OMS incite ainsi à percevoir la santé comme un état de bien-être global, dont les aspects physiques, mentaux et sociaux sont intimement liés aux facteurs biologiques, génétiques mais également environnementaux, socio-économiques et géographiques. Cette vision renouvelée est complétée par une autre à partir de la fin des années 1970 : la santé environnementale. Elle comprend *"les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement."* (OMS, 1994). Ainsi, l'état de santé des populations est influencé par de multiples facteurs, comme les environnements naturels et bâtis, les nuisances (pollution sonore, visuelle) ou la qualité des milieux (air, eau, sol).

La santé s'impose ainsi comme un thème transversal de l'aménagement. Or, on constate depuis la fin des années 2000 une augmentation des pathologies chroniques, comme le diabète de type 2, l'obésité, des maladies cardiovasculaires et respiratoires, de la dépression et des pathologies psychiques, etc. On peut s'interroger sur le rôle du fonctionnement urbain dans l'évolution de ces pathologies, et leur impact différencié sur les différents groupes sociaux, car certaines populations sont davantage touchées en raison de leurs caractéristiques sociales et environnementales. En 2020, la crise sanitaire du COVID-19 a eu un effet multiplicateur sur ces enjeux déjà identifiés, en mettant en exergue les questions d'inégalités sociales et territoriales de santé.

Pour caractériser ces impacts, on parle des *"déterminants de la santé"*, c'est-à-dire les *"facteurs personnels, sociaux, économiques et environnementaux qui déterminent l'état de santé des individus ou des populations"* (Glossaire de la promotion de la santé, OMS, 1998). En agissant directement sur ces déterminants, on peut diminuer leurs effets délétères sur la santé et maximiser leurs effets positifs.

Une émergence au niveau international à la fin des années 1990 - Le rôle de l'OMS

Face à ces constats, le concept d'urbanisme favorable à la santé (UFS) est initié par le programme européen des Villes-Santé de l'OMS, créé en 1987, dont l'objectif est de proposer l'application locale des principes de l'OMS de la Santé pour tous. L'UFS *"implique des aménagements qui tendent à promouvoir la santé et le bien-être des populations tout en respectant les trois piliers du développement durable. Il porte également les valeurs d'égalité, de coopération intersectorielle et de participation"* (Guide de l'OMS pour un urbanisme centré sur les habitants, 2000). Ainsi, plusieurs pays se sont emparé de ce concept pour intégrer la santé dans leurs politiques d'aménagement du territoire et plusieurs outils ont été développés. Les deux principales démarches qui en sont issues sont les évaluations d'impact sur la santé (EIS), dont le but est d'étudier les impacts d'un projet sur la santé afin de formuler des recommandations vertueuses, et les démarches d'urbanisme favorable à la santé (UFS), dont l'objectif est de concevoir des opérations d'aménagement visant à englober et traiter conjointement l'ensemble des enjeux de santé sur un projet.

Un développement en France depuis les années 2010

En France, l'état de santé de la population est globalement bon, mais marqué par de fortes inégalités sociales (de santé) et comme au niveau international, par une augmentation des pathologies liées au développement urbain. À titre d'exemple, on estime à près de 40 000 le nombre de décès prématurés par an liés à la pollution de l'air (étude « santé publique France »). Cela représente 7 % de la mortalité en France pour un coût sanitaire annuel total de 100 milliards d'euros.

Pourtant, ces problématiques peinent encore à être pensées conjointement dans le cadre législatif, qu'il s'agisse du code de l'urbanisme, de l'environnement ou bien de la santé publique, et ce même si l'aménagement du territoire a historiquement été un outil pour agir sur les déterminants de santé (lutte contre l'habitat insalubre, prise en compte des nuisances, pollutions et risques industriels, par exemple).

Aujourd'hui, des documents nationaux et régionaux (le Plan National Santé Environnement et les Plans Régionaux Santé Environnement) visent à offrir un cadre partenarial pour agir plus efficacement sur les déterminants environnementaux de la santé. Dans le même temps, les agences d'urbanisme (A'urba, APUR, Audiar, etc.), et la recherche en sciences humaines développent des outils pratiques pour les aménageurs et les urbanistes, ou tentent de caractériser et d'identifier les populations à enjeux, notamment par la cartographie. Ainsi, en s'inspirant du concept d'UFS, l'EHESP a ainsi défini 8 grands axes pour un urbanisme favorable à la santé sur le schéma ci-après.

Ces travaux se sont concrétisés au tournant des années 2010 par de nombreuses expériences pilotes, avec des premières EIS menées à Rennes, ou par l'EPT Plaine Commune en IDF, suivies rapidement par un déploiement de ces approches dans presque toutes les régions françaises.



3. Les enjeux

Des sujets qui deviennent incontournables dans la pratique des professionnels

Au regard de ces constats, les élus, collectivités, aménageurs, urbanistes, architectes, bureaux d'études, entreprises... et plus généralement tous les acteurs et actrices de la fabrique de la ville, ont un rôle à jouer pour améliorer la santé et le bien-être des populations. Très concrètement, parmi les déterminants de santé, les opérations d'urbanisme se révèlent pertinentes pour agir sur :

- la qualité des logements et les conditions de vie
- la réduction de l'exposition des populations aux risques, nuisances et pollutions environnementales (air, bruit...)
- l'amélioration de la qualité des milieux (eau, air, sols), l'adaptation au changement climatique, la préservation de la biodiversité ou des espaces verts

- l'aménagement des espaces publics, équipements et services, permettant de garantir l'accès aux soins, à une alimentation saine, aux espaces verts, à l'éducation, aux loisirs, à la culture ou la pratique de l'activité physique
- le maillage des infrastructures de transport et autres aménagements urbains facilitant les mobilités et l'accessibilité, et favorisant les mobilités actives et l'inclusivité
- le renforcement du lien social, la diminution du sentiment d'insécurité et l'apaisement des espaces de vie.

Ces sujets sont devenus incontournables dans la commande publique et la réglementation, même s'ils ne sont pas toujours explicitement liés aux enjeux de santé, et se concrétisent par exemple dans la nouvelle réglementation sur la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant du public.

Des co-bénéfices à rechercher

Depuis 1976, la préservation de l'environnement et de la santé a été progressivement intégrée dans le champ de l'urbanisme grâce à un cadre juridique qui impose désormais aux maîtres d'ouvrage la réalisation d'une évaluation environnementale (EE) pour les documents de planification et d'une étude d'impact environnementale (EIE) pour les projets d'aménagement, le plus en amont possible dans l'élaboration du projet (dès la première autorisation ou décision). Les projets soumis à l'EE ou l'EIE donnent lieu à un avis de l'autorité environnementale (ministère de la transition écologique et solidaire), intégrant un avis sanitaire de l'agence régionale de santé (ARS). Les thématiques traitées révèlent (pollutions et nuisances, espaces verts et nature en ville, qualité des milieux...), qu'un certain nombre de thématiques permettent de traiter conjointement des enjeux environnementaux et de santé et constituent donc un levier pertinent à mobiliser. Cependant, la

promotion de la santé dans le champ de l'urbanisme ne peut se résumer à l'approfondissement de la procédure réglementaire de l'évaluation environnementale qui se concentre beaucoup sur la santé physique.

Le concept de "One Health" (Une Seule Santé), vise à traiter comme un continuum les enjeux de santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes. Elle offre un cadre fertile pour étudier les bénéfices d'une prise en compte conjointe des notions de santé et d'environnement dans les projets d'aménagement.

Pour autant, il existe certaines injonctions contradictoires entre préservation de l'environnement et promotion de la santé. Ainsi, des solutions d'aménagement a priori favorables à l'environnement, comme la végétalisation des villes, doivent également être envisagées et arbitrées au regard de leur impact potentiel sur la santé (dispersion de pollens et agents allergènes, etc.)

4. Les leviers concrets

Élus et collectivités territoriales

Les collectivités territoriales disposent de deux principaux leviers pour promouvoir l'urbanisme favorable à la santé : les documents de planification et les opérations d'aménagement.

Les plans locaux d'urbanisme (PLU), ou plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi), constituent un levier pertinent pour assurer la prise en compte systémique des enjeux de santé : la réduction de l'exposition aux pollutions et nuisances, l'adaptation au changement climatique, l'amélioration de l'habitat, la promotion de l'activité physique, le meilleur accès à l'offre de soin, aux équipements et services, etc.

Les différentes pièces du PLU permettent ensuite de décliner ces enjeux : identifier et cartographier les déterminants de santé et populations prioritaires dans le diagnostic, affirmer les ambitions en termes de santé dans le projet d'aménagement et de développement durables (PADD), décliner ces orientations de façon opérationnelle, au travers d'orientations d'aménagement et de programmation (thématiques ou sectorielles), et enfin sanctuariser ces enjeux dans le règlement et le zonage. À l'instar du PLU, le schéma de cohérence territoriale (SCoT) permet de traiter des enjeux de santé au travers de ses différentes pièces. Depuis les lois Grenelle, le SCoT constitue également l'une des échelles de déclinaison territoriale et de mise en cohérence des enjeux « Climat, air, énergie » en particulier pour la Trame Verte et Bleue, et le Plan National d'Adaptation au Changement Climatique.



La santé est également abordée dans divers documents de planification régionale ou locale, offrant ainsi des portes d'entrées thématiques pour traiter des enjeux de santé (habitat, mobilité et transports, adaptation au changement climatique, gestion des eaux, etc.). Au niveau communal, on peut enfin citer les chartes d'aménagement et de développement durable. Plus globalement, l'ensemble des politiques locales d'urbanisme et opérations d'aménagement menées par les collectivités, constituent des opportunités pour mieux prendre en compte la santé dans la fabrique de la ville.

L'enjeu principal pour une collectivité territoriale est donc sa capacité à articuler l'ensemble des politiques publiques (aménagement du territoire, santé, politique de la ville, etc.) et faire dialoguer les différents services pour créer une culture commune autour des enjeux de l'urbanisme favorable à la santé. L'ambition à terme doit être de pouvoir faire infuser ces principes dans les différents projets et opérations de la collectivité.

**Témoignage
d'actrice**
**Myriam
MARCIL**
**Conseillère
municipale
délégée
à la santé,
Ville de Poitiers**



« En 2019, la ville de Poitiers a conduit une première Évaluation d'impacts sur la santé (EIS) sur un projet d'aménagement urbain : la réhabilitation d'un groupe scolaire dans un quartier prioritaire de la ville. Cette EIS a permis d'entreprendre une démarche prospective et transversale au sein de la collectivité visant à veiller aux enjeux de santé publique qui peuvent être impactés par des projets urbains. A travers cette démarche, différents acteurs (habitants, acteurs locaux, agents et élus) se sont sensibilisés à l'urbanisme favorable à la santé, et plus globalement à la promotion de la santé via l'action sur les déterminants de santé. Au sein de la collectivité, cette première expérience continue à essaimer via ces acteurs sensibilisés, ce qui contribue à la lutte contre les inégalités sociales de santé fondée sur un continuum : « développement social - aménagement du territoire - promotion de la santé ».

Depuis, des projets d'Urbanisme favorable à la santé ont émergé comme par exemple la végétalisation des cours de récréation. Deux études en lien avec le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sont en cours : une sur l'exposition aux pesticides menée en lien avec l'Université de Poitiers, ayant pour objectif d'anticiper des zones de conflits et lecture « santé » du Projet d'Aménagement et de Développement Durable avec un bureau d'étude, et une évaluation de la vulnérabilité et des risques sur la santé des citoyens habitant au sein des îlots de Chaleur Urbains, avec l'Université de Poitiers. En 2023, la promotion de l'Urbanisme Favorable à la santé est un des 3 objectifs principaux de l'axe santé environnementale du Contrat Local de Santé de Poitiers. »



Aménageurs

Les aménageurs, au regard de leur positionnement stratégique dans les opérations d'aménagement, peuvent s'appuyer sur deux axes pour inciter au déploiement de démarches d'urbanisme favorable à la santé, principalement lors des phases de programmation et de conception. D'une part, dans le cadre de leurs réponses aux appels d'offres et marchés publics, ou bien lors de concessions d'aménagement, ils peuvent être force de proposition auprès des collectivités, en préconisant de faire de la santé un fil rouge du projet. D'autre part, les cahiers des charges et l'ensemble des prescriptions émises par les aménageurs auprès de la maîtrise d'œuvre doivent permettre de décliner ces orientations, en suggérant ou en imposant un certain nombre de principes d'urbanisme favorable à la santé.

La prise en compte de la santé peut ainsi se décliner sous plusieurs axes : développement spécifique des enjeux de santé dans l'étude d'impact, réalisation d'une EIS, déploiement d'une démarche plus large d'urbanisme favorable à la santé avec une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dédiée, etc.

On peut citer ici l'exemple du cahier des prescriptions architecturales, urbaines et paysagères (CPAUPE) qui offre l'opportunité de définir un ensemble de principes garantissant une bonne prise en compte des enjeux de santé dans le projet. Pour s'assurer de la déclinaison opérationnelle de ces principes, le cahier des clauses techniques particulières (CCTP), document contractuel qui fixe les clauses techniques nécessaires à l'exécution des prestations du marché, permet de s'assurer de la capacité de la maîtrise d'œuvre à se saisir et traiter correctement de ces enjeux dans le cadre de l'opération.

L'enjeu principal pour un aménageur est donc de pouvoir mobiliser une expertise en urbanisme favorable à la santé, soit par la formation de ses chargés d'opérations en interne et la mise en place d'outils spécifiques, soit par le recours à des bureaux d'études qualifiés.

Témoignage d'actrice Camille FIORUCCI

Directrice de projet à la SERL, dans le cadre de l'aménagement du quartier de la Saulais à Oullins

« Au stade de la réponse à l'appel d'offre aménageur, le sujet de la santé a été abordé par la SERL par le prisme environnemental compte-tenu du contexte du projet. Le site est bordé par la voie ferrée d'une part, la M7 d'autre part, et se trouve à l'emplacement d'un ancien site industriel de la SNCF avec des enjeux de pollution importants. L'UFS a permis de nourrir la phase de diagnostic du projet avec des données statistiques concrètes (accès et recours aux soins,

indicateurs de santé environnementale, etc.) complétées par des remontées de terrains, recueillies lors d'entretiens individuels avec des professionnels de soins du quartier et de 3 ateliers de concertation (habitants et professionnels). Ce diagnostic a permis d'arrêter certains choix programmatiques et leur localisation (le parc sportif, la maison de santé par exemple) »



Urbanistes, architectes, bureaux d'études

Pour la maîtrise d'œuvre, l'enjeu est double, selon le niveau d'ambition de la maîtrise d'ouvrage. Si le sujet de la santé a déjà été identifié, il faudra être en mesure de proposer des déclinaisons opérationnelles aux principes d'urbanisme favorable à la santé dans le cadre du projet. Si, au contraire, le sujet n'est pas explicitement ciblé par l'aménageur, il est tout à fait possible d'être proactif, en incitant la maîtrise d'ouvrage à être plus ambitieuse sur ces sujets, et en apportant les arguments pour justifier d'une approche de l'urbanisme favorable à la santé. En ce sens, démontrer que l'on peut poursuivre des co-bénéfices entre santé et environnement peut s'avérer un argument fécond. L'argument économique peut aussi être mobilisé, et des méthodes se développent aujourd'hui pour estimer le coût des impacts sanitaires dans le cadre des projets d'aménagement.

Dans le cadre de réponses aux concours, les architectes, urbanistes ou bureaux d'études peuvent donc proposer d'intégrer une mission santé dans leurs prestations, lorsqu'elle n'est pas explicitement visée, par exemple au travers de la réalisation d'évaluations des impacts en santé en phase études, ou bien par des approches plus globales d'urbanisme favorable à la santé, qui permettront de répondre opérationnellement aux enjeux de santé du projet tout au long du projet.

L'enjeu principal pour la maîtrise d'œuvre est donc de se former aux concepts et méthodes de l'urbanisme favorable à la santé, ou encore à l'évaluation des impacts en santé, afin d'accompagner au mieux les maîtres d'ouvrages dans la mise en œuvre de ces principes, voire même de les inciter à être plus ambitieux en termes de santé dans leurs opérations.

Témoignage d'actrice

Claire-Sophie COEUDEVEZ

Directrice de MEDIECO Conseil & Formation

« Notre rôle, lorsque nous menons une démarche UFS, est d'accompagner les équipes projet vers des solutions de conception et d'aménagement du territoire plus favorables à la santé. Il s'agit notamment d'orienter le projet vers un cadre de vie plus sain, plus inclusif, plus sûr, résilient et durable. À partir des déterminants de santé prioritaires identifiés dans le diagnostic de santé du territoire, nous travaillons sur la co-construction d'un plan d'actions qui permet de définir la stratégie UFS de l'opération. Les recomman-

dations santé sont ensuite déclinées à l'échelle du quartier, de l'îlot ou du bâtiment afin qu'elles soient plus facilement intégrées dans les documents de conception tels que le cahier des prescriptions environnementales et sanitaires ou les fiches de lots. Il est essentiel, pour que les acteurs s'approprient le plan d'actions UFS, qu'il soit validé et porté par l'ensemble des parties prenantes dont la collectivité, l'aménageur, la maîtrise d'œuvre urbaine. »



Institutionnels

En dernier lieu, les acteurs institutionnels disposent de nombreux leviers incitatifs pour encourager une approche de l'urbanisme favorable à la santé, par le biais de leurs appels à projets, appels à manifestations d'intérêt, labels, etc... On peut citer ici à titre d'exemple :

- Le référentiel ÉcoQuartier, qui traite des différents enjeux évoqués précédemment au travers de ses 4 dimensions (Démarche et processus, Cadre de vie et usages, Développement territorial, Environnement et climat). Plus spécifiquement, la deuxième dimension consacrée au cadre de vie et aux usages promeut dans son engagement 8 d' "assurer un cadre de vie favorable au bien-être et à la santé".

- Différents appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt, par exemple l'appel à manifestation d'intérêt "Santé, Environnement, Aménagement Durable", qui a permis d'accompagner et de financer une vingtaine d'études EIS ou UFS dans le cadre de projets urbains en Île-de-France.
- Des expérimentations et initiatives portées dans le cadre des Plans Régionaux Santé Environnement, comme par exemple le dispositif COMODEIS, qui a permis d'accompagner le déploiement de nombreuses EIS en Nouvelle Aquitaine.

- Différentes aides régionales, nationales (portées par les ARS, l'ADEME, la Banque des Territoires, etc.), ou européennes, même si elles ne sont pas spécifiquement dédiées à l'UFS, qui peuvent permettre de financer ou obtenir un appui méthodologique et en ingénierie, pour accompagner des projets d'aménagement favorables à la santé.

L'enjeu principal pour les acteurs institutionnels est donc de pouvoir inciter au déploiement d'approches de l'urbanisme favorable à la santé, par le fléchage vers des dispositifs existants, ou bien le déploiement d'appels à projets, qui permettront d'apporter un soutien financier, méthodologique et humain aux acteurs désireux de se saisir de ces enjeux.

Témoignage d'acteur

Luc GINOT, Directeur de la Santé Publique, ARS IDF

« Depuis 2016, l'Agence développe une action dans le champ de la santé urbaine, visant à peser sur les logiques d'aménagement et d'organisation de la ville qui – souvent – peuvent créer ou amplifier les inégalités de santé. L'urbanisme favorable à la santé, cela se joue à l'échelle locale, mais aussi dans la planification à l'échelle régionale ou suprarégionale.

Cela se joue sur les aménités qui favorisent l'activité physique des enfants ou des personnes en surpoids, sur l'accessibilité du système de soins, sur une attention constante sur les conséquences en matière de santé mentale, sur des quartiers promouvant la santé communautaire, sur des circulations et transports

prenant en compte, aussi, les besoins et les possibilités des personnes confrontées aux difficultés sociales. Cela se joue aussi dans notre action pour réduire les conséquences des multi-expositions environnementales, particulièrement dans une région en forte mutation urbaine.

Face à tous ces sujets, l'Agence a deux lignes de force : inscrire et rendre opérationnelle la santé dans les politiques d'aménagement avec nos partenaires, les collectivités, les associations et collectifs divers ; et mettre à disposition des informations, des données probantes, des savoir-faire. Bref, avancer par le plaidoyer et la coalition, comme nous le faisons souvent. »



Quelques ressources incontournables sur ces enjeux

- Guide pour un urbanisme centré sur les habitants, OMS (2000)
<https://www.ekopolis.fr/ressources/guide-urbanisme-et-sante-un-guide-de-loms-pour-un-urbanisme-centre-sur-les-habitants>
- Agir pour un urbanisme favorable à la santé : concepts & outils - EHESP (2014)
<https://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2014/09/guide-agir-urbanisme-sante-2014-v2-opt.pdf>
- Guide ISadOrA : une démarche d'accompagnement à l'intégration de la Santé dans les Opérations d'Aménagement urbain - EHESP, A'urba (2020)
<https://www.ehesp.fr/wp-content/uploads/2020/06/001-Guide-entier-ISadOrA-version-web.pdf>
- Dépasser les idées préconçues entre santé et aménagement urbain : les clefs de l'urbanisme durable - ADEME, AIA Environnement (2021)
<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5042-depasser-les-idees-preconcuces-entre-sante-et-amenagement-urbain-les-clefs-de-l-urbanisme-durable.html>

Sommaire

LES ACTIONS MENÉES

Aujourd'hui, il est toujours nécessaire de diffuser largement les principes encore méconnus de l'urbanisme favorable à la santé. Le Réseau Bâtiment Durable vient apporter des réponses et des outils afin de permettre à l'ensemble de la filière de se saisir de la santé dans la fabrique de la ville.

Il s'agit d'abord de sensibiliser l'ensemble des acteurs de l'aménagement et de l'urbanisme, mais aussi les acteurs du médico-social, ou de la politique de la ville, sur l'impact et le rôle que chacun d'entre eux peut jouer, et l'intérêt de collaborer dans le cadre de projets urbains, afin de favoriser la santé des habitants ou des usagers.

Il s'agit ensuite de former l'ensemble des acteurs aux enjeux et méthodes spécifiques de l'urbanisme favorable à la santé (par exemple la méthodologie de l'EIS), afin qu'ils intègrent au mieux ces problématiques dans leurs pratiques.

Il s'agit enfin de pouvoir produire des retours d'expériences sur les premiers projets qui ont pu déployer ce type d'approche, afin de démontrer à l'ensemble des acteurs de la fabrique de la ville le bien-fondé de ces démarches, et les impacts positifs qu'elles peuvent produire.

Dans la suite de ces pages, nous vous invitons à découvrir quelques-unes de ces actions ainsi que des retours d'expérience inspirants.

Partie 1 : PROMOUVOIR LES ENJEUX DE SANTÉ ET SENSIBILISER LES ACTEURS DE L'AMÉNAGEMENT.

- 1.1) Des ressources pour sensibiliser et acculturer les professionnels
- 1.2) Des vidéos pour aborder les enjeux de santé
- 1.3) Des jeux sérieux pour se mettre en situation

Partie 2 : FORMER AUX ENJEUX DE SANTÉ DANS LA FABRIQUE DE LA VILLE

- 2.1) Formations Régionales
- 2.2) Formations Nationales

Partie 3 : ACCOMPAGNER ET ÉVALUER LES PROJETS D'AMÉNAGEMENT

- 3.1) Démarches et labélisation
- 3.2) Démarches d'Étude d'Impact sur la Santé (EIS)
- 3.3) Démarche UFS

Partie 1

Promouvoir les enjeux de santé et sensibiliser les acteurs de l'aménagement.

Boîte à outils, fiches pédagogiques, vidéos, conférences, retours d'expériences et jeux sérieux... de nombreux dispositifs sont mis en place dans les territoires pour acculturer les professionnels aux enjeux de santé.

1.1. Des ressources pour sensibiliser et acculturer les professionnels

1.1.1. Une boîte à outils pour développer l'aménagement favorable à la santé en Occitanie

Organismes / Structures qui ont mené / développé la contribution : Le Cerema, la DREAL Occitanie et l'Agence Régionale de Santé

Partenaires éventuels : ARS Occitanie

Date / Durée de mise en place : 2021-2022

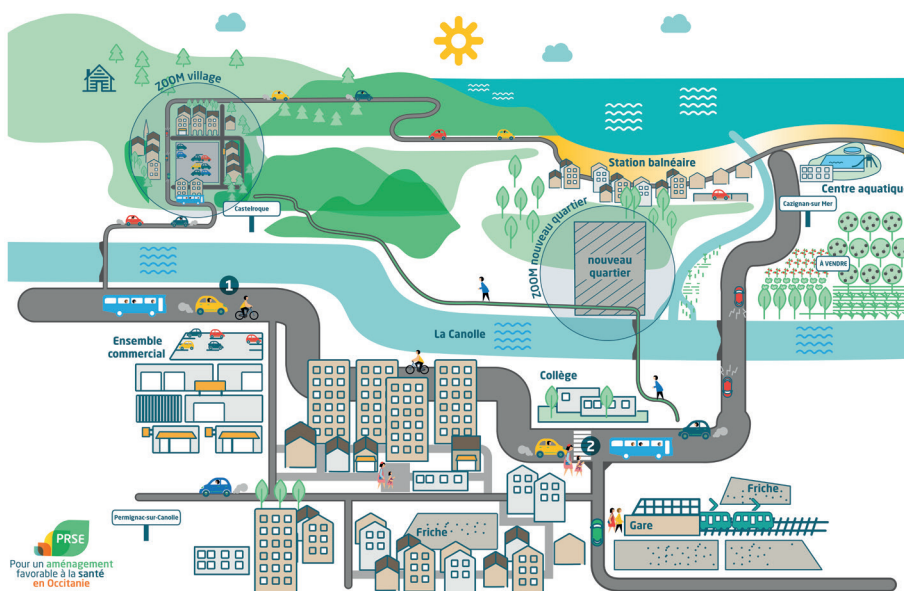
Descriptif : Afin d'avoir une meilleure prise en compte de la santé dans les projets d'aménagements, le Cerema, la DREAL Occitanie et l'Agence Régionale de Santé ont initié dans le cadre du troisième plan régional Santé Environnement (PRSE3) un regroupement des outils disponibles sur le site de la DREAL Occitanie.

L'objectif est d'aider les services des collectivités, tant élus que techniciens à mieux intégrer cette thématique. Ces outils sont les suivants et peuvent être utilisés ensemble ou séparément dans le cadre d'actions de sensibilisation :

- Un diaporama pour sensibiliser
- 10 fiches thématiques sur les démarches santé - environnement
- La balade sensible
- Le jeu de plateau « Santé-Cité »
- Des fiches retours d'expériences
- Des vidéos témoignages

Conçus et adaptés à la région Occitanie, ces outils sont aussi adaptables dans d'autres territoires.

Thématiques traitées : Alimentation, mobilités actives, qualité des logements, confort des espaces publics, qualité de l'air, bruit, adaptation au changement climatique



1.1.2. Action 17 du PRSE 3 AuRA "Intégrer les enjeux de santé environnementale dans l'aide à la décision sur les documents de planification et les projets d'aménagement"



Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : DREAL

Partenaires : Réseau des 4 agences d'urbanisme d'AURA (Urba4), ARS AURA, ORS AURA

Date / Durée de mise en place : 2017 - 2021

Descriptif : Pilotée par la DREAL et l'ARS, l'action 17 du 3^e Plan Régional Santé-Environnement d'Auvergne-Rhône-

Alpes visait à « Intégrer les enjeux de santé environnementale dans l'aide à la décision sur les documents de planification et les projets d'aménagement ».

La mise en œuvre de l'action a été confiée au réseau des agences d'urbanisme d'Auvergne-Rhône-Alpes (réseau Urba4), avec l'appui de l'observatoire régional de santé (ORS).

Ces expérimentations ont abouti à 14 fiches pédagogiques dont 6 fiches retour d'expérience et 3 vidéos de témoignages des partenaires impliqués dans la démarche.

Thématiques traitées : Urbanisme favorable à la santé, santé environnementale



1.1.3. Book d'initiatives d'aménagement favorable à la santé et à la qualité de vie des habitants

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : Ville et Aménagement Durable

Date / Durée de mise en place : 2021

Descriptif : Pour donner envie aux acteurs de l'aménagement d'intégrer les enjeux de santé dans leur réflexion, Ville

et Aménagement Durable a publié, un book d'initiatives reprenant différents retours d'expérience sur la région Auvergne Rhône Alpes. L'objectif est de donner des idées, des enseignements et des contacts pour aller plus loin.

Thématiques traitées : Urbanisme favorable à la santé, adaptation au changement climatique, confort dans les espaces publics, inégalités territoriales de santé

1.2. Des vidéos pour aborder les enjeux de santé

1.2.1. Vidéos : Comment l'urbanisme peut-il améliorer la santé et la qualité de vie ?

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : 7EST

Partenaires éventuels : Région Grand Est, DREAL Grand Est et l'ARS Grand Est

Date / Durée de mise en place : Novembre 2022

Descriptif : Dans le cadre du plan régional santé environnement, la Région Grand Est, en partenariat avec la DREAL et l'ARS, a mobilisé le réseau 7EST (les 7 agences d'urbanisme du Grand Est) afin de réaliser une série de vidéos sur la thématique «urbanisme et santé».

2 vidéos introductives permettent de découvrir de façon simple et pédagogique :

- les notions-clés et les principaux enjeux liés à l'urbanisme et à la santé ;

- des outils et le réseau de partenaires mobilisables pour mettre en œuvre un projet d'urbanisme favorable à la santé sur son territoire.

Pour illustrer la démarche, 9 reportages viennent apporter un coup de projecteur sur l'engagement de plusieurs collectivités du Grand Est dans des projets d'urbanisme favorable à la santé.

Thématiques traitées : Urbanisme favorable à la santé, qualité des logements, nature en ville, mobilités, publics vulnérables



1.2.2. Conférence Santé & aménagement : Comment répondre à tous les besoins humains ?

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : Envirobat Occitanie

Partenaires éventuels : avec le soutien de l'ARS Occitanie dans le cadre du PRSE3

Date / Durée de mise en place : 4 octobre 2023

Descriptif : Cette conférence, dédiée au sujet de la santé dans l'urbanisme et l'aménagement, a été animée par le docteur Suzanne DÉOUX, Professeur associée honoraire à l'Université d'Angers, initiatrice de l'ingénierie de santé dans le cadre bâti et urbain. Les enjeux et solutions urbanistiques ont été exposés pour aider les professionnels de l'urbanisme à mieux répondre aux besoins humains essentiels.

Thématiques traitées : besoins physiologiques et sensoriels, besoins psychologiques, besoins sociaux

Citation : Suzanne Déoux pour conclure la conférence :

“Pour concilier urbanisme et santé, voici quelques mots clés : pluridisciplinarité, découplage, concertation, action en amont car souvent on fait trop tard, transversalité, et puis complémentarité. Et surtout, ça fait évoluer les pratiques. C'est un bon challenge. Dire que c'est facile... non. Après c'est la volonté que l'on a de mettre en œuvre les projets et sur cette thématique. La motivation est là, après il faut réaliser.”

Crédit : Envirobat Occitanie





1.3. Des jeux sérieux pour se mettre en situation

Avec leur format ludique et interactif, les jeux sérieux sont idéaux pour promouvoir les enjeux de santé auprès des acteurs de l'aménagement et plus particulièrement des collectivités.

1.3.1. Espace game «Sherlock Home» - les 25 règles de l'habitat sain

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : Globe21

Date / Durée de mise en place : 2020

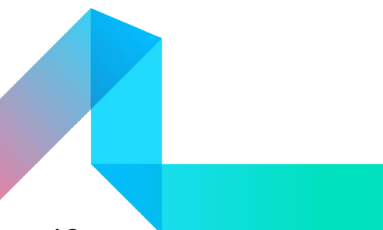
Descriptif : Le climat s'emballe et notre patrimoine est en danger. Lorsque ce n'est pas le trop d'eau qui cause des inondations et des coulées de boue, c'est le manque d'eau qui provoque des fissures sur les façades. Les experts annoncent des canicules de plus en plus nombreuses. Quelles sont les conséquences pour nos bâtiments ?

La mission Sherlock Home consiste à venir maîtriser les quatre éléments qui se sont déchaînés : l'eau, le feu, l'air et terre, en découvrant les 25 principes du bâtiment durable et de l'habitat sain à travers l'espace d'exposition de Globe21

qui présente de manière ludique les solutions de l'habitat sain. L'espace game s'inspire de l'escape game. L'idée n'est pas de s'échapper au bout de 60 minutes, mais de rester minimum 60 minutes pour bien comprendre les enjeux d'aujourd'hui et pour pouvoir sauver le monde !

Thématiques traitées : qualité des logements, confort thermique, qualité de l'air intérieur, biosourcés et géosourcés

Citation : “La référence c'est la nature. La baubiologie englobe les critères pour créer un cadre de vie sain, naturel, durable et beau. Les aspects écologiques, économiques et sociaux sont pris en compte dans le choix des matériaux et la conception des espaces de vie. Voici les 25 lignes directrices de la Baubiologie : <https://baubiologie.fr/IMG/pdf/25lignes-directricescouleur.pdf>”



1.3.2. Fresque de la Santé Environnementale

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : Polytech Angers, Inddigo et NOVABUILD

Date / Durée de mise en place : 2023-2024

Descriptif : La fresque de la santé est un jeu sur les questions de santé et environnement, basé sur le modèle de la fresque de la construction et du climat pour 4 à 8 joueurs.

L'objectif de cette fresque est de traiter les questions santé et environnement, sensibiliser aux problématiques liées à la santé et l'environnement, identifier les causes et les conséquences des problématiques actuelles, favoriser les échanges sur ce sujet entre différents corps de métier et mettre en avant les interactions ayant lieu entre ces derniers mais aussi avec l'environnement.

L'atelier repose sur 3 parties : une première «réflexion» où les joueurs doivent relier différentes cartes en fonction de leurs causes et de leurs conséquences, une seconde partie «créativité» où ils personnalisent leur fresque et une troisième partie au cours de laquelle tous les joueurs débattent dans le but de trouver des solutions à mettre en place.

Ce projet est destiné aux étudiants, aux professionnels de la santé, de l'urbanisme, de l'environnement ou pour tout public.

Thématiques traitées : urbanisme favorable à la santé, santé environnementale



Également

- Espace thématique, "Urbanisme et Santé" - Ekopolis
<https://www.ekopolis.fr/thematiques/urbanisme-sante>
- Playlist YouTube "Urbanisme et Santé" - Ekopolis
https://www.youtube.com/watch?v=asXVEcBOles&list=PLcOOO2ooli12bFHDW-Fcbbf7v8ayZ-g47&ab_channel=Ekopolis
- Actes du colloque "Bâtiment, aménagement et santé" - Envirobat Grand Est :
<https://www.envirobatgrandest.fr/document/actes-du-colloque-batiment-amenagement-et-sante-9-10-2015/>
- Conférence "Santé & bâtiment : La qualité de l'air des bâtiments, un enjeu majeur de santé" - Envirobat Occitanie :
<https://www.envirobat-oc.fr/Conference-Sante-batiment-La-qualite-de-l-air-des-batiments-un-enjeu-majeur-de-sante>
- "Impliquer les habitants dans les projets d'aménagement et de construction - Book d'initiatives en Auvergne-Rhône-Alpes" - VAD
<https://www.ville-amenagement-durable.org/Impliquer-les-habitants-dans-les-projets-d-amenagement-et-de-construction>
- Revues de projet - VAD : <https://www.ville-amenagement-durable.org/Revue-de-projets>
- Séminaire "Santé & Urbanisme" (Toulouse, 05 mars 2020) - AUAT
<https://www.aua-toulouse.org/les-travaux-colloc-sante-et-urbanisme/>

Partie 2

Former aux enjeux de santé dans la fabrique de la ville ?

Les membres du Réseau Bâtiment Durable ont développé une offre de formation variée et continue afin de faire monter en compétence la filière sur les sujets de santé et d'urbanisme.

2.1. Formations Régionales

2.1.1. Formation «Aménager avec l'humain et ses usages»

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : Ville et Aménagement Durables (VAD)

Durée : 1 jour (7h)



Descriptif : L'amélioration de la santé, du bien-être et du cadre de vie passe aussi par redonner le pouvoir d'agir aux citoyens sur leur environnement. Cette formation permet de comprendre comme s'intègre une mission d'assistance à maîtrise d'usage dans un projet de bâtiment par la compréhension des moteurs psychosociaux de la participation, les retours d'expérience et l'expérimentation d'outils d'intelligence collective.

Thématiques traitées : Implication des usagers

2.1.2. Capsule en lignes - Santé - Environnement BFC

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : Région Bourgogne-Franche-Comté

Partenaires éventuels : DREAL BFC ; ARS BFC ; IREPS BFC ; ADEME BFC ; CAFOC - GIP FTLV de Bourgogne ; Alterre BFC

Durée : 1 heure

Descriptif : La région Bourgogne-Franche-Comté a mis en place ce module pédagogique afin d'apporter des clés de lecture aux collectivités territoriales de la région pour développer et promouvoir les enjeux de l'urbanisme favorable à la santé dans leurs politiques d'aménagement.

Pour une durée totale d'environ une heure, les utilisateurs abordent à travers plusieurs chapitres (qui peuvent être consultés les uns indépendamment des autres) les enjeux d'urbanisme durable et de santé publique et peuvent disposer d'exemples d'actions à mettre en place ainsi que de retours d'expériences en Bourgogne-Franche-Comté.

Thématiques traitées : urbanisme favorable à la santé, santé environnementale, nature en ville, mobilités, qualité de l'air

Urbanisme et cadre de vie favorables à la santé

COMMENCER LE MODULE

2.1.3. Formation "Rafrâichir les villes"

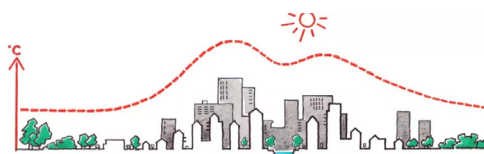
Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : Ekopolis

Date / Durée de mise en place : 28 et 29 septembre 2023, 25 et 26 avril 2024

Descriptif : Îlots de chaleurs, îlots de fraîcheur, confort d'été, conception bioclimatique... Toutes ces thématiques s'imposent aujourd'hui comme incontournables dans les projets urbains. Avec la canicule de 2003, et les vagues de chaleurs successives qui ont frappé la France, la problématique de la chaleur est devenue un enjeu sanitaire majeur. L'intensification des effets du réchauffement climatique, conjuguée à nos modes d'organisation et d'aménagement urbains, qui accentuent ces phénomènes, n'ont fait que renforcer cet enjeu. Cette formation articulée autour de séquences d'apports de connaissances, visites de sites et ateliers de mise en situation, s'adresse aux maîtres d'ouvrage

(aménageurs, agents de collectivités territoriales, urbanistes, architectes ...) ainsi qu'à la maîtrise d'oeuvre (bureaux d'études, consultants ...). Elle a pour objectif de présenter les différentes notions et enjeux liés à la chaleur urbaine, et ses impacts sanitaires et environnementaux, de découvrir les différentes solutions pour lutter contre le phénomène de chaleur urbaine et connaître les outils (bases de données, cartographies, outils de simulations et modélisations) et enfin de comprendre les freins et les leviers pour rendre opérationnelle la lutte contre la chaleur urbaine

Thématiques traitées : ICU, Confort Thermique, Végétalisation, Gestion des eaux, Bioclimatisme



2.2. Formations Nationales

2.2.1. Formation continue EHESP : Santé Publique et Aménagement des Territoires (SPAT) : Vers un Urbanisme Favorable à la Santé (UFS)

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution. Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique

Durée : 16 jours (sur 4 semaines)

Descriptif : Cette formation, conçue conjointement par l'EHESP et l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de Rennes (IAUR) pour répondre au plus près au besoin de montée en compétences des professionnels de l'urbanisme et de la santé publique, est la concrétisation de plusieurs années de recherche et d'expertise sur le champ urbanisme, santé et environnement. L'objectif de cette formation est de transmettre des compétences spécifiques d'analyse, de coordination, de pilotage ou de développement des projets d'urbanisme et d'aménagement favorables à la santé pour répondre simultanément aux grands enjeux de santé publique et environnementaux. Elle vise ainsi deux grands objectifs pédagogiques : pouvoir identifier les voies d'intégration de la

santé dans tout projet d'aménagement ou d'urbanisme en s'appuyant sur les processus de la « fabrique de la ville » et en maîtrisant le concept et les outils de l'Urbanisme Favorable à la Santé (leviers d'action, mobilisation des acteurs, ...); et être en capacité de formuler des recommandations et promouvoir des actions favorables à la santé, en appliquant des référentiels d'analyse et en mobilisant les acteurs des secteurs de l'urbanisme et de l'aménagement, de la santé publique et de l'environnement. Elle se décline en deux modules : "Urbanisme favorable à la santé (santé publique, aménagement et urbanisme) : concepts et outils" et "Intégration de la santé dans les processus d'aménagement : Planification et opérationnel"

Thématiques traitées : urbanisme favorable à la santé, adaptation au changement climatique, santé publique, santé environnementale

Citation :

<https://formation-continue.ehesp.fr/formation/sante-publique-et-amenagement-des-territoires-spat-vers-un-urbanisme-favorable-la-sante/>



2.2.2. Formations ECRAINS® et démarche ECRAINS®

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : l'ADEME

Partenaires éventuels :

Date / Durée de mise en place :

Descriptif : ECRAINS® est une démarche de qualité, développée par l'ADEME et portant sur la qualité de l'air intérieur (QAI). Cette méthode, destinée à satisfaire une approche préventive de la santé dans le bâtiment, vise à limiter durablement les émissions de polluants à la source et à garantir la qualité des ambiances intérieures.

La Démarche ECRAINS® répond à deux objectifs :

- Améliorer la qualité des projets en proposant un cadre de travail permettant de faire progresser chaque opération de construction ou de rénovation vers la meilleure version d'elle-même.
- Renforcer les compétences des professionnels en proposant un système d'accompagnement des acteurs et des ressources spécifiques facilitant l'apprentissage collectif et l'expérimentation.

Elle s'adresse aux principaux acteurs du bâtiment : Maîtrise d'ouvrage, Maîtrise d'œuvre, entreprises de mise en œuvre, contrôleurs techniques, coordonnateurs pour la sécurité et la protection de la santé. Elle comporte un référentiel commun et des outils adaptés à chaque compétence. ECRAINS® concerne les projets neufs et en réhabilitation et vise tout type de bâtiments résidentiel et tertiaire (bureau, santé, enseignement, petite enfance, sport, culture...).

À l'échelle régionale, ce sont les centres de ressources membres du Réseau Bâtiment Durable qui sont chargés de déployer cette démarche, notamment en assurant des formations à la méthode. Aujourd'hui de premières sessions se sont tenues à Lyon (VAD), Marseille (Envirobat BDM), Paris (Ekopolis) et de nouvelles sessions sont prévues sur tout le territoire !

Thématiques traitées : qualité de l'air, qualité de l'air intérieur

<https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5649-ecrains-engagement-a-construire-pour-un-air-interieur-sain.html>



Également

- Formation "Urbanisme et santé" - IFERISS : <https://iferiss.univ-tlse3.fr/urbanisme-et-sante>
- Formation "URBAN ISS PRO" - AUDRNA : <https://www.audrna.com/index.php/246-formation-gratuite-en-urbanisme-sante-et-inegalites-sociales-de-sante>
- Formation en ligne "Évaluation d'impact sur la santé, étape par étape" - CCNPPS : <https://www.ccnpps.ca/fr/formation-en-ligne-evaluation-dimpact-sur-la-sante-etape-par-etape/>

Partie 3

Accompagner et évaluer les projets d'aménagement

3.1. Démarches, labels et certifications



3.1.1. Démarches Quartiers et Bâtiments Durables (avec en exemple un zoom sur QDO)

Organismes / Structures qui ont mené / développé la contribution : Centres de ressources du Réseau Bâtiment Durable

Date : Depuis 2016

Descriptif : Portées par diverses structures régionales, les Démarches Quartiers et Bâtiments Durables sont des outils d'accompagnement et d'évaluation des aspects environnementaux, économiques et sociaux pour des opérations d'aménagement ou de bâtiments réhabilités ou neufs. Avec l'objectif d'outiller les professionnels pour la conception et l'évaluation de projets respectueux de la santé, Envirobat Occitanie a fait évoluer les référentiels (ou grilles d'évaluation)

des démarches Quartiers Durables Occitanie (QDO) et Bâtiments Durables Occitanie (BDO) pour y renforcer la thématique santé, notamment dans l'objectif de créer une complémentarité pour QDO avec le guide ISadOra (guide d'accompagnement à l'Intégration de la Santé dans les Opérations d'aménagement urbain) et pour BDO en prenant notamment en compte les indicateurs la Démarche ECRAINS® (Engagement à Construire Responsable pour un Air Intérieur Sain). Cette démarche est aujourd'hui également déclinée en IDF (Quartiers Durable Franciliens, Ekopolis) et en région PACA (Quartiers Durables Méditerranéens, Envirobat BDM)

Thématiques traitées : Aménagement et santé, urbanisme favorable à la santé, qualité de l'air intérieur



3.1.2. Les démarches et certifications HQE

Organismes / Structures qui ont mené / développé la contribution : Alliance HQE-GBC, Certivea, Cerqual Qualitel Certification

Date : Depuis 2004

Descriptif : L'Alliance HQE-GBC a développé des cadres de référence HQE Bâtiment et Aménagement selon une approche holistique basée sur 4 engagements dont un axe fort sur la qualité de vie. Les référentiels des certifications HQE, issus de ces derniers, s'appliquent aux bâtiments résidentiels (NF Habitat HQE), tertiaires (HQE-BD), aux infrastructures (HQE-ID) et à l'aménagement (HQE-AD).

Ainsi, la certification HQE-Aménagement Durable (HQE-AD), délivrée par CERTIVEA, considère spécifiquement l'aménagement du territoire, englobant la planification urbaine, la mobilité, les

espaces. Elle s'adresse aux aménageurs publics et privés et s'applique à toute opération sans distinction de taille, de procédure, de contexte territorial ou de destination.

La certification HQE-AD est composée de deux éléments :

- des objectifs visant à améliorer les performances sociétales, économiques et environnementales du projet d'aménagement, tout en prenant en compte les spécificités du territoire
- un Système de Management d'Opération, une méthodologie d'organiser l'opération pour atteindre ces objectifs au travers d'indicateurs contextualisés.

Thématiques traitées : Aménagement, qualité de vie, performance économique, respect de l'environnement, système de management d'opérations, HQE



3.1.3. Ecoquartier

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : Ministère de la transition Ecologique

Date : Depuis 2009

Descriptif : La démarche ÉcoQuartier, portée par le Ministère de la Transition écologique, favorise de nouvelles façons de concevoir, construire et gérer la ville durablement. Un ÉcoQuartier est un projet d'aménagement qui intègre les enjeux et principes de la ville et des territoires durables.

Le référentiel ÉcoQuartier, fixe un ensemble d'objectifs au travers de ses 4 dimensions (Démarche et processus, Cadre

de vie et usages, Développement territorial, Environnement et climat).

La deuxième dimension du référentiel, consacrée au cadre de vie et aux usages, promeut ainsi, au travers dans son engagement 8 "Assurer un cadre de vie favorable au bien-être et à la santé", la prise en compte de la santé dans les futurs aménagements du quartier.

Thématiques traitées : Développement territorial, environnement et climat, cadre de vie favorable au bien être et à la santé

Citation : exemple des enjeux de santé traités dans un projet d'Eco-Quartier : EQF de l'Ile-Saint-Denis :

<https://www.ekopolis.fr/fiche-operation-la-prise-en-compte-des-enjeux-de-sante-dans-un-projet-decoquartier-lecoquartier>



Également

- Démarche ECRAINS® - ADEME : <https://librairie.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5649-ecrains-engagement-a-construire-pour-un-air-interieur-sain.html>
- Certification WELL - WELL Building Institute : <https://www.wellcertified.com/>
- Label OsmoZ - Certivea : <https://certivea.fr/certifications/label-osmoz/>
- Certification BREEAM - BRE : <https://bregroup.com/products/breeam/>
- CERTIVEA : <https://certivea.fr/solutions/hqe-territoire-durable/>
- CERQUAL Qualitel Certification : <https://www.qualitel.org/professionnels/certification/>
- Certification Fitwell : <https://www.fitwel.org/>
- Certification LEED - USGBC : <https://www.usgbc.org/leed>
- Alliance HQE-GBC : <https://www.hqegbc.org>

3.2. Démarches d'évaluations d'impact sur la santé (EIS)

Définie en 1999 par le consensus de Göteborg, l'évaluation d'impact sur la santé (Health Impact Assessment) a pour objectif "d'accentuer les impacts positifs et de réduire les impacts potentiels négatifs d'un projet, en formulant des recommandations vertueuses pour la santé des populations." Elle répond à une méthodologie précise en 5 étapes, et vise à anticiper et caractériser les impacts potentiels d'un projet sur la santé, afin de recommander les mesures appropriées pour en maîtriser les effets avant sa réalisation.

3.2.1. EIS Quartier des Buers (Villeurbanne)

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : Ville de Villeurbanne ; Est Métropole Habitat

Partenaires éventuels : ARS AURA ; ORS AURA

Date : Depuis 2016

Descriptif : Le quartier des Buers est un quartier prioritaire de la politique de la ville qui pâtit de différentes nuisances environnementales notamment liées au boulevard périphérique à proximité. nuisances sonores et de pollution de l'air. Un autre constat est l'insuffisance de

l'activité physique des enfants du quartier entraînant des pathologies sérieuses pour le présent et leur futur (surpoids, obésité, diabète, problèmes cardiovasculaires...). L'EIS a permis d'identifier quels déterminants de santé étaient prioritaires pour ce quartier et de formuler des recommandations, co-construites avec les membres du COPIL et l'équipe évaluatrices et appuyées par des retours du terrain. Aussi l'EIS a permis de sensibiliser et d'acculturer l'ensemble des acteurs sur les enjeux de santé publique qui se jouent à l'échelle de l'aménagement et qui ne sont pas toujours perçus à leur juste valeur en phase de programmation ou de conception d'un projet.



3.2.2. EIS Gros-Chêne - ZAC Maurepas (Rennes)

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : Ville de Rennes et Rennes Métropole

Partenaires éventuels : ARS Bretagne, ANRU, AUDIAR, ORS Bretagne, IREPS, EHESP, CREAL, association Santé Développement Durable

Date / Durée de mise en place : Depuis 2016

Descriptif : Dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU), une EIS a été menée sur le secteur Gros chêne à Maurepas. Ce quartier sur dalle, construit à partir des années 60, regroupe une partie importante de l'offre d'habitat social de la métropole Rennaise. En plus des objectifs affichés sur l'offre résidentielle (500 logements neufs et 1600 rénovations), le projet porte aussi des ambitions en termes de restructuration commerciale, de développement des équipements publics ou de renaturation du quartier.

L'EIS a pour objectif d'évaluer les impacts sur la santé de divers projets d'aménagement, comme les équipements, les espaces publics ou les logements, pour formuler des recommandations aux divers acteurs du projet, avec une focale importante sur les enjeux de mixité sociale, qualité de vie et transition écologique. Au regard de ces ambitions, et de la diversité des acteurs impliqués, un réseau a été créé afin de faciliter les échanges : le Réseau Bretagne Urbanisme Santé (R'BUS), qui se réunit au moins 4 fois par an. La spécificité de cette EIS est certainement sa temporalité, pensée pour s'adapter aux contraintes de l'opération de renouvellement urbain. Plutôt qu'une EIS globale, menée sur une période délimitée dans le temps, un accompagnement progressif et incrémental a été déployé depuis 2017. Les recommandations issues de ce dispositif sont répertoriées au fur et à mesure dans un même document, partagé avec les différents partenaires et acteurs de l'opération.

Thématiques traitées : inégalités en santé, équipements et espaces publics, nature en ville, accessibilité, mixité sociale



3.2.3. EIS Ville de Paris

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : Ville de Paris

Partenaires éventuels :

Date / Durée de mise en place : Depuis 2016

Descriptif : Depuis 2016, la Ville de Paris, au travers du Service Parisien de Santé Environnement, réalise des EIS sur différents projets d'aménagement. Ce service rattaché à la Direction de la Santé Publique, regroupe 3 laboratoires et 2 départements scientifiques. Il dispose ainsi de capacités d'intervention sur le terrain et de capacités d'étude et d'expertise qui lui permettent d'apporter un appui aux directions de la Ville qui mettent en œuvre les différentes politiques publiques (urbanisme, biodiversité, construction publique, action sociale, etc.), pour promouvoir une « culture de la santé environnementale ». Dans le cadre des projets urbains, le SPSE accompagne les EIS réalisées par des prestataires externes, mais conduit également en régie certaines de ces études. Ainsi, sur les 10 EIS (3 en cours, 7 terminées) déployées par la Ville de Paris, 6 ont été réalisées par le SPSE. La capacité de ce service à porter ces études en interne, en relation avec les différentes directions de la Ville, présente des intérêts multiples. Le premier intérêt est le fonctionnement intégré de ce service, en lien avec les différentes directions concernées et acteurs du projet d'aménagement, réunis au sein d'un comité de pilotage. L'ancrage territorial du service lui permet également de réaliser des portraits fins des enjeux de santé et populations vulnérables sur les différents secteurs de la ville, et de déployer par la suite des démarches participatives pour compléter la concertation autour du projet urbain (marchés sensibles, ateliers, etc.).

Enfin, la réalisation de livrables au fil de l'opération, validés techniquement et soumis à l'arbitrage à l'occasion des comités de pilotage, permet de formuler des recommandations opérationnelles au différentes phases du projet. Cette approche intégrée de l'EIS a par exemple abouti, dans le cadre du projet de requalification urbaine de Porte de Bagnolet - Gallieni, à la formulation de 3 scénarios d'aménagement, chacun évalués sur la base d'une grille multi-critères fournissant un "score santé", servant ainsi d'outil d'aide à la décision. Sur la base du scénario retenu, une EIS sera alors déployée pour approfondir la prise en compte de la santé et notamment des publics les plus vulnérables sur le secteur.

Thématiques traitées : inégalités en santé, exposition des populations aux pollutions et nuisances, cohésion sociale



Pour en savoir plus :

https://www.youtube.com/watch?v=1QVuvPoCgqo&t=6s&ab_channel=Ekopolis

3.2.4. EIS Villeneuve Les Salines (La Rochelle)

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : Ville de La Rochelle

Partenaires : Communauté d'Agglomération de La Rochelle ; ARS Poitou Charentes, ANRU, UVSQY, Office Public de l'Habitat de La Rochelle, Habitat 17 et Immobilière Atlantic Aménagement

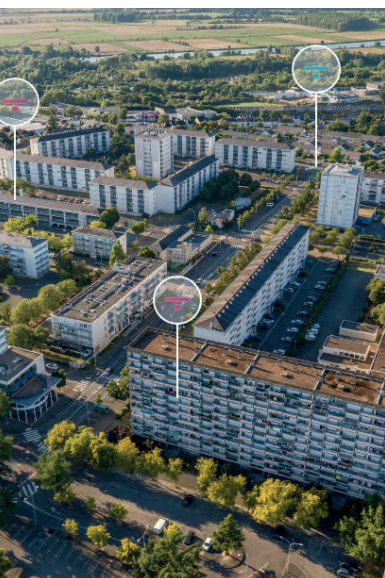
Date : Depuis 2017

Descriptif : La Ville de la Rochelle mène une politique volontariste de Promotion de la Santé dans le cadre de sa Stratégie de Santé publique (2015-2020). Le Projet de Renouvellement Urbain de Villeneuve-les-Salines et le projet d'aménagement et de gestion des Marais sont apparus comme des objets pertinents sur lesquels déployer une EIS. La démarche repose sur un travail collectif qui a impliqué l'engagement de nombreux élus, agents de la collectivité et acteurs du quartiers, ainsi que les populations,

dont la parole a été intégrée au processus et aux réflexions. Les avantages premiers de cette étude ont été de réunir les parties prenantes autour de ces thématiques et de favoriser la montée en compétences sur les enjeux de santé. Les propositions qui ont été formulées cherchent à concilier les orientations de ces projets et les objectifs en matière de santé, de bien-être des habitants mais aussi de développement durable. Cette étude a ainsi permis d'établir plusieurs conclusions principales :

- le projet social doit être pensé en lien avec projet d'aménagement urbain
- l'environnement de vie peut être un support de visées émancipatrices pour les habitants
- l'implication des habitants et l'appui sur leur connaissances fine du quartier dans l'élaboration du projet est essentielle

Thématiques traitées : inégalités en santé, cohésion sociale, cadre de vie, participation des populations



3.2.5) EIS Monplaisir (Angers)

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : Ville d'Angers

Partenaires éventuels : ARS Pays-de-la-Loire, ANRU, Novascopia

Date / Durée de mise en place : 2016 - 2017

Descriptif : Dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de Monplaisir à Angers, une EIS a été réalisée afin d'identifier les potentiels impacts négatifs du projet et formuler des recommandations opérationnelles en amont de la réalisation. Le PRU de Monplaisir porte une transformation profonde du quartier en termes d'accessibilité et de logement. Le programme se concentre ainsi sur 6 axes d'intervention relatifs à l'accueil d'une nouvelle ligne de tramway, la requalification et la diversification des espaces publics ou encore le désenclavement du quartier.

Les recommandations de l'EIS portaient donc sur divers éléments de la programmation ayant un impact potentiel sur certains déterminants de la santé, comme l'aménagement des espaces verts, des équipements publics ou encore le développement des mobilités douces, et ont été par la suite déclinées au travers de 5 axes :

1. Pour un développement des mobilités actives sur le quartier
2. Pour une diversité d'espaces verts favorisant le lien social et l'activité physique.
3. Pour une amélioration de l'environnement, l'accès des équipements publics.
4. Pour un usage apaisé des espaces publics.
5. De manière transversale : pour un projet participatif et favorisant la cohésion sociale.

Thématiques traitées : inégalités en santé, mobilités, équipements et espaces publics, nature en ville, cohésion sociale

Également

- **COMODEIS - IREPS Nouvelle Aquitaine :**
<https://irepsna.org/actions/comodeis-un-dispositif-de-developpement-des-evaluations-dimpact-sur-la-sante-eis-en-nouvelle-aquitaine/>
- **EIS Villeneuves - Grenoble :**
http://www.ors-auvergne-rhone-alpes.org/pdf/EIS_Villeneuves_synth%C3%A8se.pdf
- **EIS Parc de l'Épervière - Valence :**
http://www.ors-auvergne-rhone-alpes.org/pdf/EIS_Eperviere_Valence.pdf
- **EIS Halte ferroviaire de Pontchaillou - Rennes :**
<http://developpementdurable.revues.org/pdf/9815>
- **EIS Andersen - Poitiers :**
<https://santeeterritoire.files.wordpress.com/2020/09/poitiers-rapport-final-eis-2020-andersen.pdf>
<https://www.youtube.com/watch?v=ENjHH6Pk5b4>
- **EIS quartier Air-Bel - Marseille**
http://www.cres-paca.org/_depot_arkcms_crespaca/_depot_arko/articles/2359/priorites-sante-56-bat_doc.pdf
- **EIS Hostellerie Saint-Jacques - Châtellerauld**
https://santeeterritoire.files.wordpress.com/2020/09/plaquette_synthese_eis-chatellerauld.pdf
- **EIS Quartier Nord - Bagneux :**
https://real.ehesp.fr/pluginfile.php/135382/mod_folder/content/0/2018_Planete%20Publique_Bagneux_EIS_QuartierPierrePlate_RapportFinal_vdef.pdf?forcedownload=1
- **EIS Bac d'Asnières - Clichy :**
https://real.ehesp.fr/pluginfile.php/135382/mod_folder/content/0/2018_Planete%20Publique_VCLichy_EIS_QuartierBac_RapportFinal_vdef.pdf?forcedownload=1
- **EIS Les Groues - Nanterre :**
https://real.ehesp.fr/pluginfile.php/135382/mod_folder/content/0/2019_Planete%20Publique_PLD_EIS_QuartierGroues_RapportFinal_v6.pdf?forcedownload=1
- **EIS des portes du XX^{ème} - Paris :**
<https://cdn.paris.fr/paris/2020/01/28/e07212b4817aa342c5e7d92bba393bb4.pdf>
- **EIS Quartier Hebert (Paris) - Espaces Ferroviaires :**
<https://www.youtube.com/watch?v=dBp9ZRpjoY0&t=1s>
<https://espacesferroviaires.sncf.com/hebert>
- **EIS Les Messageries - Gare de Lyon (Paris) - Espaces Ferroviaires :**
<https://espacesferroviaires.sncf.com/messageries>
- **EIS - Reconversion de la caserne Marceau - Limoges :**
https://www.ors-na.org/wp-content/uploads/2020/09/70.EIS_Limoges_Synthese.pdf
- **EIS Projet de requalification des espaces publics des pieds d'immeubles du quartier du Pontreau - Niort**
<https://santeeterritoire.files.wordpress.com/2020/09/rapport-eis-niort-pontreau-vffff.pdf>
- **EIS sur la reconversion des anciennes papeteries de la Seine à Nanterre :**
<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/projet-reconversion-site-anciennes-papeteries-seine-nanterre-etude-un-urbanisme>
- **EIS Projet de revitalisation du centre-bourg de Morlaàs :**
https://www.mairie-morlaas.fr/wp-content/uploads/2019/11/Rapport-final-EIS-Morla%C3%A0s_VERSION-FINALE.pdf
- **EIS Projet d'aménagement urbain du quartier de l'Île de Nantes :**
<https://www.orspaysdelaloire.com/publications/evaluation-des-impacts-sur-la-sante-du-projet-damenagement-urbain-du-quartier-de-lile>
- **EIS du PAPI de l'Île de Noirmoutier**
<https://www.orspaysdelaloire.com/publications/effets-et-limites-de-leis-du-papi-de-lile-de-noirmoutier-retour-dexperience>
- **EIS SCoT Vesoul Val de Saône :**
<https://www.orsbfc.org/wp-content/uploads/2021/12/Retex-EIS-regionales.pdf>
- **EIS PLUi Communauté de Communes sud Côte Chalonnaise**
<https://www.orsbfc.org/wp-content/uploads/2021/12/Retex-EIS-regionales.pdf>
- **EIS des projets de transport de Plaine Commune :**
<https://www.santepubliquefrance.fr/regions/ile-de-france/documents/rapport-synthese/2015/evaluation-d-impacts-sur-la-sante-de-projets-de-transports-en-commun-de-plaine-commune>
- **EIS - Communauté de communes Nord Est Béarn**
<https://santeeterritoire.files.wordpress.com/2021/05/eis-ccneb-rapport-08.02.21.pdf>
- **EIS de la Politique Jeunesse - Chambéry**
http://www.ors-auvergne-rhone-alpes.org/pdf/EIS_Politique_Jeunesse_Chamberv.pdf

3.3. Démarche UFS

Les démarches d'urbanisme favorable à la santé (UFS) visent à intégrer de façon large les enjeux de santé dans les projets de planification ou d'aménagement. Ces démarches ont généralement vocation à être plus implicatives qu'une EIS, et à couvrir l'entièreté d'un projet urbain. Ces approches permettent d'intégrer la santé dans une diversité de projets, de l'opération d'aménagement au document de planification territoriale. Un ensemble de guides pratiques proposent des méthodes et outils pour déployer ce type de démarches.

3.3.1. PLUi de l'Eurométropole strasbourgeoise

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : Eurométropole de Strasbourg

Partenaires éventuels

Date / Durée de mise en place : 2016

Descriptif : La pratique des mobilités douces et actives a des effets positifs avérés sur la santé, et c'est justement une des thématiques que l'Eurométropole strasbourgeoise a souhaité mettre en avant dans son PLUi, adopté en 2016 et couvrant 33 communes. Une démarche globale en faveur des mobilités douces et actives implique de penser la ville en fonction des besoins des piétons et cyclistes et la planification se révèle un levier pertinent à cet effet. Pour déployer cette approche, l'Eurométropole s'est appuyée sur deux principes : ceux favorisant la promotion de la sécurité et du confort pour les mobilités actives et ceux encourageant l'efficacité et la continuité du réseau.

Pour favoriser la sécurité et le confort, le PLUi affiche dès le PADD les objectifs de faire « Une métropole durable des proximités » en lien avec la trame verte et bleue, et fixe dans son OAP thématique sur les déplacements « un objectif de 50 % des surfaces d'espaces public entre deux façades réservées au vélo et à la marche pour les nouveaux axes et les réaménagements d'axes lourds ».

On retrouve également dans cette OAP un principe de hiérarchisation des voiries avec obligation d'aménager des pistes cyclables, voies bus partagées ou voies vertes pour le vélo et des trottoirs pour les piétons sur le réseau structurant ; de mettre en place des pistes cyclables et trottoirs piétons sur les voies de desserte et une obligation d'aménagements piétons et cyclables sur les réseaux de distribution et de desserte, et le règlement préconise de nombreuses normes de stationnement vélo sur les nouvelles constructions.

Pour favoriser l'efficacité et la continuité du réseau, on peut citer l'identification d'un réseau magistral cyclable (Vélostras), facilitant le contournement du centre, et le dessin d'un réseau magistral piéton afin d'encourager la liaison entre les centralités. Ces objectifs se traduisent notamment aux travers des OAP sectorielles, comme par exemple l'OAP Coin des Lièvres. Enfin, cette approche vise à mobiliser de nombreux autres leviers comportementaux au-delà du PLUi : location de vélos, pédibus, édition d'un livret de dix itinéraires de marche de 1 h 30 pour découvrir la nature à Strasbourg à partir de stations de tramway, 26 parcours « Vitaboucles » balisés sur 200 km pour favoriser l'activité physique, etc.

Thématiques traitées : mobilités douces et actives, espaces publics



3.3.2. Schéma de santé du Grand Douaisis 2018-2028

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : Syndicat mixte du Scot du Grand Douaisis

Partenaires éventuels : Icone Médiation Santé, CODRA

Date / Durée de mise en place : Depuis 2018

Descriptif : Dans le cadre de l'élaboration de son SCoT et de son PCAET, et dans la perspective d'envisager la mise en place d'un Contrat Local de Santé, le syndicat mixte du Scot du Grand Douaisis a mené la réalisation d'un Schéma de Santé, dont l'ambition était d'analyser les déterminants de la santé concernés par ces documents et sur lesquels les collectivités locales ont un impact. Ce diagnostic a ainsi permis de cibler différents déterminants comme la mobilité, l'habitat, l'environnement physique lié aux milieux naturels et urbains, la cohésion sociale, l'organisation territoriale et la localisation de l'offre services et de soins et d'établir un profil socio-démographique et de santé du territoire.



Trois objectifs ont été d'abord définis pour cette étude : améliorer l'état de santé de la population ; réduire les inégalités sociales, environnementales et territoriales de santé ; améliorer l'accès aux soins pour faciliter les parcours de santé pour les habitants.

Une démarche en trois phases a ensuite été initiée avec en premier lieu la réalisation d'un diagnostic de santé partagé, lui-même articulé autour d'un travail spécifique sur les vulnérabilités, d'un portrait de santé présentant les données quantitatives sur la santé et ses déterminants, des enquêtes (acteurs et habitants) et des ateliers thématiques avec les acteurs. La deuxième phase 2 a permis de définir des orientations du schéma de santé en s'appuyant sur les enseignements issus du diagnostic, et des fiches actions ont été élaborées en phase 3 pour accompagner les acteurs du Grand Douaisis dans la réalisation de leurs objectifs. Cette démarche a abouti à la réalisation d'une analyse AFOM (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces) permettant de cibler les domaines sur lesquels la planification spatiale pouvait avoir un impact (maillage des équipements et services et de l'offre de soins, environnements défavorables, inégalités spatiales). Quatre axes stratégiques d'actions ont ainsi été définis, avec l'ambition de les décliner dans les différents documents de planification du Grand Douaisis :

- Renforcer la promotion de la santé et la prévention ainsi que les environnements favorables à la santé.
- Améliorer l'accès aux soins et aux droits, l'articulation ville-hôpital et le parcours santé.
- Améliorer l'accès à la santé mentale.
- Améliorer le parcours de santé des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Thématiques traitées : inégalités en santé, accès aux soins, santé mentale, publics vulnérables (seniors, personnes en situation de handicap)

3.3.3. Etude UFS - Miramas

Organisme / Structure qui a mené / développé la contribution : Ville de Miramas

Partenaires éventuels : ARS PACA, Adéus, EHEPS, CRES PACA, Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Date / Durée de mise en place : Depuis 2019

Descriptif : Dans le cadre de la rénovation de deux quartiers prioritaires de la Politique de la Ville portée par le nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (PNRU), la Ville de Miramas a souhaité déployer une approche de l'urbanisme favorable à la santé. C'est notamment le cas sur l'opération « Maille 1 Mercure », qui porte de forts enjeux en matière d'habitat, équipements et espaces publics, et qui vise une labellisation EcoQuartier. Suite à la réalisation d'un diagnostic en santé, et en collaboration avec l'EHEPS, un référentiel « Urbanisme Favorable à la Santé » a été mis en place afin de prioriser plusieurs déterminants de santé sur lesquels agir, parmi lesquels la qualité de l'air intérieur et extérieur, l'accès aux soins, le bien-être et la cohésion sociale ainsi que l'activité sportive.

Sur la base de ces priorités, une analyse des facteurs d'influence sur lesquels le projet peut agir a été menée, au fur et à mesure de son élaboration et en partenariat avec les habitants et les partenaires. L'objectif de la démarche est de pouvoir fournir des orientations

au plan guide et sensibiliser les pilotes du projet et les différents maîtres d'ouvrage. Au travers d'une démarche participative, l'ensemble des acteurs ont ainsi été associés à la rédaction d'une charte "Agir pour un urbanisme, des aménagements, des bâtiments et des équipements favorables à la santé" annexée à la convention ANRU, et pour élaborer des préconisations urbaines, sociales et architecturales regroupées dans le cahier des prescriptions du projet et dans des fiches spécifiques « UFS » destinées à chaque maître d'ouvrage, afin de s'assurer de la prise en compte de ces enjeux dans le projet.

Thématiques traitées : qualité de l'air, espaces publics, accès aux soins, cohésion sociale, pratique de l'activité physique



Également

- **PLU Nanterre :** <https://www.youtube.com/watch?v=MFPUvNojzw0&t=1878s&pp=ygURZWtvcG9saXMgbmFudGVycmU%3D>
- **PLUi Plaine Commune :** <https://www.youtube.com/watch?v=MFPUvNojzw0&t=1878s&pp=ygURZWtvcG9saXMgbmFudGVycmU%3D>
- **PLU Melun :** <https://www.ville-melun.fr/au-quotidien/urbanisme/54-plan-local-d-urbanisme>
- **PLU Garges-lès-Gonesse :** <https://www.novascopia.fr/novanews/plu-urbanisme-favorable-a-la-sante-garges-novascopia>
- **PLU Facteur 4 - Brest ; PLUi Est - Ensemble ; PLUi de Grenoble - Alpes Métropole ; PLUm de Nantes ; SCoT de la région Grenobloise ; SCoT de l'agglomération Lyonnaise ; SCoT de Saint Malo ; SCoT de Marne et Gondoire :**
<https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/integrer-la-sante-dans-les-documents-durbanisme/>
- **Démarche UFS PRU de Pierrefitte-sur-Seine :**
<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/system/files/2019-01/AMI-Projet-urbain-Joncherolles-Pierrefitte-UFS.pdf>
- **Démarche UFS ZAC d'entrée de ville de Bussy-Saint-Georges :**
<https://environnement.aialifedesigners.fr/projet/entree-de-ville-bussy-saint-georges/>
- **Démarche UFS Quartier de la Saulaie - Oullins :** <https://www.projet-lasaulaie.fr/le-projet>
- **Démarche UFS ZAC Flaubert - Grenoble :** <https://www.medieco.fr/realisation/demarche-ufs-grenoble/>
- **Démarche UFS ZAC Presqu'île - Grenoble :** <https://www.medieco.fr/realisation/urbanisme-favorable-a-la-sante-grenoble/>
- **Quartier Santé Positive ZAC Concorde - Lille :** <https://www.medieco.fr/realisation/quartier-sante-positive/>
- **AUDIAR - Etude Zones de Calme - Rennes :** https://www.audiar.org/sites/default/files/documents/etudes/zones-calmes_2011_web.pdf
https://www.audiar.org/sites/default/files/documents/editeur/scot/7_diag_plui_envdossierzonescalmes.pdf
- **AMI Santé Environnement Aménagement Durable - ARS IDF, ADEME IDF :** <https://www.novascopia.fr/amisead/>
<https://www.ekopolis.fr/ressources/etude-ami-sead-ii-portraits-de-sante-des-territoires-laureats>

[illegible]

This image shows a blank sheet of white paper with horizontal dashed lines for writing. The lines are evenly spaced and run across the width of the page. In the bottom-left corner, there is a small blue tab or piece of paper sticking out. The overall appearance is that of a clean, unused notebook page.

Sélection des ressources

Cadre général

- Urbanisme et santé : Guide de l'OMS pour un urbanisme centré sur les habitants BARTON Hugh et TSOUROU Catherine (2004)
- OMS - Intégrer la santé dans la planification territoriale et l'aménagement urbain : guide de référence (2020)

Guides méthodologiques et techniques

- Agir pour un urbanisme favorable à la santé : concepts & outils - EHESP (2014)
- Outil d'aide à l'analyse des Plans locaux d'urbanisme au regard des enjeux de santé - EHESP (2014)
- Pour une meilleure intégration de la santé dans les documents de planification territoriale - HCSP (2018)
- Guide ISadOrA : une démarche d'accompagnement l'intégration de Santé dans les Opérations d'Aménagement urbain- EHESP, A'urba (2020)
- Intégrer la santé dans les documents d'urbanisme - IPR (2021)
- Carnet de l'innovation - Santé et bien-être - ANRU (2021)
- Guide - Dépasser les idées préconçues entre santé et aménagement urbain : les clefs de l'urbanisme durable - ADEME (2022)

Sites ressources

- Fabrique Territoires Santé : <https://www.fabrique-territoires-sante.org/>
- Plateforme Expertises Territoires du Cerema - Environnement et Santé https://www.expertises-territoires.fr/jcms/pl1_6966/fr/environnement-sante
- Capsule en lignes - Santé - Environnement Bourgogne Franche Comté <https://www.sante-environnement-bfc.fr/>
- Ekopolis - Espace thématique "Urbanisme et Santé" <https://www.ekopolis.fr/thematiques/urbanisme-sante>
- Bibliographie "Urbanisme et Santé" - Ekopolis <https://www.ekopolis.fr/sites/default/files/import/Bibliographie%20Sante%CC%81%20Ame%CC%81nage-ment%20et%20Urbanisme%20%28MAJ%202022%29.pdf>
- Boîte à outils pour développer l'aménagement favorable à la santé en Occitanie <https://www.cerema.fr/fr/actualites/boite-outils-developper-amenagement-favorable-sante#:~:text=Avec%20la%20DREAL%20Occitanie%20et,les%20%C3%A9lus%20et%20les%20techniciens.>
- Drapps Occitanie - Bibliographie Sélective d'EIS <https://drapps-occitanie.fr/les-dossiers-du-drapps/bibliographies-thematiques/bibliographie-selective-evaluer-son-projet-en-sante-eis/>
- Santé & Territoires Nouvelle Aquitaine : <https://santeterritoiresnouvelleaquitaine.org/>
- Alliance HQE-GBC Aménagement durable : <https://www.hqegbc.org/hqe-en-action-alliance-hqe-gbc/amenagement-durable/>
- Alliance HQE-GBC QAI : <https://www.hqegbc.org/hqe-en-action-alliance-hqe-gbc/qualite-de-lair-interieur/>

L'Urbanisme Favorable à la Santé

Mieux prendre en compte
la santé dans les projets urbains

Une publication produite par le Réseau Bâtiment Durable. Edition 2024

Pour nous contacter :

<https://www.reseaubatimentdurable.fr/contact/>

